

## Mardis SHS pour le quantique, séance 2

### « **Si les sciences humaines et sociales ne sont pas à proprement parler des sciences, que sont-elles ?** »

Argument : dans cette conversation autour du statut sciences humaines et sociales (SHS), on fera l'hypothèse qu'elles ne peuvent à proprement parler être considérées comme des sciences, et cela pour plusieurs sortes de raisons. Elles sont cependant (et depuis longtemps) à la fois installées dans le paysage académique et invitées à la discussion intellectuelle, au point qu'il est impossible de ne pas prendre en compte leurs apports sur nombre de sujets. Il n'est même pas de décision importante (en matière organisationnelle, juridique & politique) qui ne soit prise sans qu'on les consulte. Alors, comment (sur le plan épistémologique) définir leur rapport à la vérité ? Et comment (sur le plan structurel) comprendre les rôles qu'elles jouent dans/pour les sociétés de type rationaliste et moderne ?

*Les lignes suivantes résument les grandes lignes du propos qui a été tenu lors de l'introduction par Thierry Ménissier. Ce propos précède et vise à stimuler les échanges oraux entre participant.es, lesquels ne sont pas rapportés ci-dessous.*

#### Premier moment : De quoi parle-t-on ?

Les SHS se présentent comme un ensemble de disciplines intellectuelles à la fois variées entre elles dans leurs méthodes, bien installées dans le paysage académique, et qu'il n'est pas aisé de caractériser. Chacune d'entre elles s'est constituée selon une dynamique interne assez aisément identifiable et bien connue dans chaque domaine car fondatrice pour lui : il y a une histoire de l'économie, de la sociologie, etc.

Par ailleurs, l'entreprise de les comprendre comme une dynamique unifiée ou même générale, est rapidement apparue légitime puisqu'en effet plusieurs discipline intellectuelles naissaient au même moment historique (lors de la révolution industrielle) ou d'autres plus anciennes se redéfinissaient au même moment (la philosophie et l'histoire ont connu ce processus). Mais elle s'est heurtée à de considérables difficultés, à commencer par leur désignation, qui n'est pas homogène.

Un de leur foyer d'origine est l'aire germanique, où elles sont apparues comme « sciences de l'esprit » (Geisteswissenschaft), avec un auteur comme Wilhelm Dilthey. Terme dont la première traduction française a été « sciences morales », on appréciera le décalage !

En langue anglaise, dès 1824, on les qualifie de « social science ».

Il est clair que dès le début ces savoirs qui se spécialisent cherchent à se distinguer des « sciences de la nature » ou « sciences naturelles ».



Ces disciplines ont des précurseurs simultanément partout Europe :

- Dans la première moitié du XVIIIème siècle, Vico à Naples et Montesquieu en France considèrent les faits sociaux, moraux et politiques comme le produit de déterminations physiques et historiques : ils sont déjà « constructivistes » dans leur approche des conditions de l'existence humaine, critiquant donc « l'essentialisme », cette attitude épistémologique qui consiste à considérer que de tels faits sont naturels et immuables, et leur connaissance, spontanée, évidente ou inutile.
- Rousseau vers 1760 et Goethe quelques années plus tard s'intéressent de manière rigoureuse à la psychologie, à l'éducation, à la socialité et à l'écologie humaine, en réfléchissant à l'interaction entre l'humain et son milieu au sein d'une nature considérée comme nourricière et complexe.
- Alexis de Tocqueville et Auguste Comte posent avant Emile Durkheim et Max Weber les bases de la sociologie.

Un des points saillants de ces disciplines est que, lorsqu'elles entrent dans le processus de leur reconnaissance académique (lorsque des chaires dédiées s'ouvrent dans les universités), elles tendent à adopter le canon expérimental : elles prennent la méthode scientifique pour modèle à propos de leurs propres objets de recherche. Tel est le cas de :

- la psychologie (Théodule Ribot, 1870),
- la sociologie (Emile Durkheim et Max Weber déjà mentionnés),
- l'économie, bien entendu avec Marx et l'entreprise d'approche scientifique des échanges productifs qu'on voit à l'œuvre dans le livre I du Capital (1844).

Un tel constat est même, à certains égards, valable pour l'histoire et la philosophie. L'histoire, telle qu'elle se redéfinit autour de la revue Annales d'histoire économique et sociale, lancée par Marc Bloch (1886-1944) et Lucien Febvre (1878-1956). La philosophie, avec l'apport de courants tels que le positivisme et l'empirisme logique puis la philosophie analytique.

On remarque que, toutes disciplines confondues, la volonté d'instituer des procédures intellectuelles précises et répétables (bref, de disposer de méthodes) passe par un travail effectué sur la rigueur de la langue employée (concernant les termes employés comme les procédures de la démonstration) et par une investigation poussée sur la relation entre les causes et les effets (toutes ces disciplines comprennent des réflexions approfondies sur la possibilité et la nature du déterminisme).



## Deuxièmement moment : des disciplines académiques

Les SHS sont des disciplines intellectuelles qui empruntent par leur démarche à celles qui, au moment de leur essor, étaient institutionnellement considérées comme des sciences. Si bien que, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'enseignement (du primaire au supérieur), très peu de choses les distinguent des sciences reconnues. Ainsi, concernant les procédures institutionnelles de la démarche de recherche, elles connaissent exactement les mêmes modalités concernant :

- le fonctionnement des revues et l'évaluation des contributions,
- l'organisation des manifestations scientifiques,
- le recrutement des collègues chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es,
- les règles des sociétés savantes et des institutions de savoir,
- la distribution des compétences et des pouvoirs au sein des sections du Conseil national des Universités.

Un des points les plus importants et spécifiques, concernant autant l'institutionnalisation des SHS que leur « réussite » dans tous les pays développés (en tout cas, les sociétés qui connaissent un gouvernement démocratique), est qu'elles contribuent de manière importante à l'expertise sur des sujets qui relèvent de leur compétence, à savoir, des sujets sociaux, économiques, pédagogiques, culturels et politiques. Elles sont fortement sollicitées tant par les administrations publiques que par les entreprises et les industries. Toutes ces organisations considèrent en effet que leur expertise contribue à la pertinence des décisions que doivent prendre leurs responsables. Cela les constitue comme puissance d'ingénierie sociale ou de conseil pour la société.

Certes, on peut considérer qu'elles ne sont ni exactement ni complètement des sciences, en considérant deux points précis :

- Si elles développent des méthodes dites scientifiques en adoptant l'esprit expérimental, elles ne connaissent pas exactement la situation expérimentale telle qu'on peut la développer en laboratoire de recherche.
  - Ici, un point de nuance toutefois est fourni par la psychologie (par exemple dans ses versions cognitive aussi bien que sociale) et par l'économie (par exemple en ce qui concerne l'économie expérimentale), qui revendiquent l'une et l'autre pour leur propre compte une approche expérimentale pleine et entière. Ce qui a comme conséquence, notamment, leur revendication en ce qui concerne la fiabilité des résultats obtenus par leurs recherches, voire en ce qui concerne leur pouvoir de prédiction de certains de ces résultats.
- Du point de vue de leur formalisation, elles ne sauraient connaître une mathématisation intégrale des formules utilisées. La seule rigueur de langage possible pour ces disciplines relève du langage naturel.
  - Autre point de nuance : sauf à considérer, bien entendu, les efforts qu'elles font comme « langues techniques », c'est-à-dire leur travail sur la langue dans laquelle elles s'expriment, qui pousse la rigueur fort loin : il suffit de lire de manière soutenue un ouvrage contemporain de philosophie, par exemple, pour se rendre compte qu'une erreur de raisonnement logique est aussi rare qu'une faute de calcul !

Troisième moment : Si elles ne sont pas exactement des sciences, que sont ces disciplines ?

Dans son ouvrage classique *La Tradition sociologique* (1966), Robert Nisbet propose les hypothèses historiques suivantes :

- Les SHS correspondent à la réalisation de la sortie d'une société féodale et à l'installation des formes de la société moderne,
- Dans la nouvelle société, il y a une perte des points de repère sociaux, politiques, moraux, et la religion perd de son pouvoir d'adhérence sur les individus,
- De sorte que ce qui demeure solide, ce sont les éléments du canon scientifique, dès lors employés afin de fournir aux êtres humains de possibles points de repère pour s'organiser, gérer les sociétés et orienter leur propre existence.

On observera également que, depuis le début, leurs auteurs sont en quelque sorte parties prenantes de leur propos, si bien que leur engagement personnel se reflète sinon dans leurs argumentations, du moins dans les sujets qu'ils choisissent. C'est évident pour l'économiste Marx ; cela ne l'est pas moins pour le sociologue Durkheim, dont l'activité est liée à un projet social, moral et politique d'inspiration républicaine. On peut multiplier ce constat au regard des combats menés par de très nombreux auteurs/trices en SHS pour des causes variées, telles que : l'équité ou davantage d'égalité juridique, sociale et politique ; la lutte pour la parité femmes/hommes et contre les nombreuses discriminations ; la revendication des droits fondamentaux et sociaux, etc.

Ce point n'est pas du tout le même que celui du pouvoir d'expertise des SHS : il concerne leur potentiel militant, à savoir, le fait qu'elles s'emparent (ou se laissent emparer) de causes jugées importantes et où les émotions violentes jouent un rôle (ainsi, l'indignation, la pitié ou le sentiment d'injustice : Marx était contemporain du travail forcé des enfants organisé en Grande-Bretagne par le capitalisme).

Est-ce que ce genre d'engagements – que ne cachent pas les collègues de SHS, mais dont au contraire ils/elles s'honorent – invalident totalement l'ambition d'être considéré.es comme des scientifiques à part entière ?

Est-ce qu'on ne peut pas dire que, nées de la volonté de comprendre la condition humaine et les sociétés, ces disciplines sont nécessairement liées à la controverse, puisque leurs sujets sont complexes ? Et que se passe-t-il pour un discours de type scientifique lorsque ses objets peuvent être considéré comme irréductiblement complexes ? N'est-il pas voué aux controverses et à l'agitation, et mis au défi de trouver des formes académiquement organisables pour les polémiques qui en naissent fatalement ? (et cela, c'est bien ce que font les SHS)



Du point de vue de ce qu'on appelle la condition moderne (ou condition des modernes), la science nous a fait considérer qu'aucune certitude intellectuelle ne devait être établie avant d'être rationnellement examinée, discutée et validée. Paradoxalement, au-delà de leur pouvoir d'expertise, la valeur des SHS (héritières en cela des sciences) ne réside-t-elle pas dans leur capacité à attirer l'attention sur des sujets non (ou non encore) décidables scientifiquement, et à les mettre de ce fait à l'agenda de la conscience humaine ?

Je vous propose maintenant d'en discuter !